LETTRE DV ROY,

ENVOYEE A MESSIEVRS LES PREVOST des Marchands & Escheuins de sa bonne Ville de de Paris, au subjet du siege mis deuant Cambray par l'Armée de sa Majesté, commandée par Monseigneur le Comte d'Harcourt.

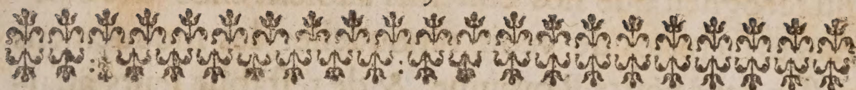
Apportée le trentiéme iour de Iuin par le Sieur de Sainctot Maistre des Ceremonies du Roy.



A PARIS,
Chez P. ROCOLET Impr. & Libr. ordin. du Roy, & de la Maison de Ville, Au Palais, aux Armes du Roy, & de la Ville.

M. DC. XLIX.

Auec Priuilege de sa Maiesté.



DE PAR LE ROY.



RES CHERS ET BIEN AMEZ, Comme nous ne pouuons doubter que noſtre bonne Ville de Paris ne ſouhaitte auec autant de paſſion, le ſuccez de nos deſſeins, qu'elle eſt intereſſée aux proſperitez de cét Eſtat, & que tous les bons Bourgeois & habitans d'icelle ont tousjours parû & ſe monſtrent iournellement de plus en plus affectionnez à noſtre perſonne & à noſtre ſeruice: Auſſi nous ne pouuons faire vne entrepriſe de ſi grande conſequence que celle du ſiege de Cambray ſans leur en donner part : C'eſt pourquoy nous auons bien voulu par l'aduis de la Reyne Regente noſtre tres-honorée Dame & Mere, vous faire ſçauoir qu'apres auoir differé pendant quelque temps à employer nos armées contre les forces des Eſpagnols, croyant qu'ils ſe rendroient capables d'entendre à la Paix, par le beſoin qu'ils en ont auſſi grand dans leurs Eſtats, comme eſt le deſir que nous auons de la procurer à nos Subjets, & par les ouuertures raiſonables qui leur en ont eſté faites, auec noſtre participation par l'entremiſe du Nonce du Pape, & de l'Ambaſſadeur de Venize prés de nous, qui s'y ſont portez auec beaucoup d'affection & de ſoing. Nous auons en

fin recogneu que nos ennemis auoient encor des eſperances ſecrettes de veoir renouueller les mouuemens paſſez dans noſtre Royaume, & de reſtablir leurs affaires par cette voye qui leur faiſoient mépriſer toutes propoſitions de Paix: en ſorte qu'il eſtoit abſolument neceſſaire de leur faire ſentir derechef qu'ils ne peuuent attendre que du dómage en continuant la guerre contre la France, & qu'il n'y auroit rien ny au dedans ny au dehors qui l'a peut empeſcher de combattre l'Eſpagne auec aduantage, comme (graces à Dieu) elle l'a preſque tousjours fait iuſques icy. Si bien qu'apres auoir donné quelque repos à nos troupes, & ne voulant plus les laiſſer à charge à noſtre frontiere, ny à aucunes des Prouinces de noſtre Royaume, Nous nous ſommes aduancez de deça en perſonne, accompagné de noſtre tres cher & tres amé Oncle le Duc d'Orleans pour reſoudre auec luy ce que nous aurions à executer, & donner chaleur à l'employ de nos armées de Flandres, de Luxembourg: & auſſi toſt qu'elles ont peu eſtre aſſemblées nous les auons enuoyez attaquer Cambray comme vne place des plus conſiderables de toutes celles qui recognoiſſent la Couronne d'Eſpagne, de la perte de laquelle, s'il plaiſt à Dieu de fauoriſer nos armes, comme la Iuſtice de nos deſſeins nous la peut faire eſperer, nos ennemis reſſentiront vn prejudice inſigne qui les pourra bien faire penſer ſerieuſement à deſirer le repos public, & nous en receurons vn bien tres notable auec tout noſtre Royaume, & ſpecialement noſtre bonne Ville de

Paris

Paris en eſtendans nos limites & aſſurant noſtre frontiere du coſté qui en eſt le plus proche: outre que nous rentrerons en vne des plus ancienne & plus illuſtre poſſeſſion des Roys nos predeceſſeurs, ayant donc faict jnueſtir la place par noſtre tres-cher & tres-amé Couſin le Comte d'Harcourt noſtre Lieutenant General commandant noſtre armée, le vingt-cinquieſme du preſent mois, auec ordre de bien ſçauoir l'Eſtat de la garniſon, auant que d'en former le ſiege; Nous venons d'auoir aduis de luy qu'apres auoir ſçeu qu'il n'y auoit pas dans la place vn aſſez grand nombre de gens de guerre pour en rendre la priſe impoſſible il y auoit eſtably ſes quartiers, & commencé de faire trauailler à la circonualation, & ſi diligemment qu'en trois jours, il en a faict la cinq ou ſixieſme partie, & qu'il eſpere dans peu de temps d'auoir a cheué le reſte à quoy nous n'obmettrons aucun ordre ny ſoing de noſtre part, eſperant d'vn ſi bon acheminement que nous en aurons auec l'aſſiſtance diuine vne heureuſe iſſuë, ce que nous ſerons bien aiſe que vous communicquiez à nos bons & fidels ſubjets de noſtre dite Ville: Vous exhortants de continuer à vous employer pour faire que pendant que toutes nos penſées ſont appliquées, & nos armes occupées à vn effect qui peut eſtre de ſi grande vtilité au general de noſtre Royaume, & particulierement de noſtre ditte Ville, elle

demeure dans vne parfaite tranquillité, Et que tous les faux-bruits & Libelles qu'on faict respandre par chacun jour ne causent aucun mauuais euenement, & ne fassent impression sur l'esprit du peuple, au prejudice de la s'incerité de nos intentions, & de nostre derniere Declaration si solemnellement publiée, & si ponctuellement executée, & nous promettant bien que vous y apporterez vostre bonne conduite, & fidelité accoustumées dont nous auons vne entiere satisfaction, Nous ne vous en dirons pas d'auantage; DONNÉ à Amiens, le vingt-huictiesme jour de Iuin, mil six cens quarante-neuf. Signé, LOVYS; Et plus bas. DE GVENEGAVD. Et sur la Subscription est escrit.

A nos tres-chers & bien amez les Preuosts des Marchands & Eschevins de nostre bonne Ville de Paris.